VILLE DE ROYAN



MISE EN LIGNE LE 30-09-2022

COMMANDE PUBLIQUE AFFAIRES JURIDIQUES

Dossier suivi par Julien YOUINOU Responsable du Service Juridique Tél.: 05.46.39.56.65 JY/CC/EG Madame Virginie ROY

3 rue Georges Sand 17200 ROYAN

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception N°2C 162 316 9917 3

<u>Objet</u>: Convention d'accueil d'un collaborateur occasionnel-bénévole conclue entre la Ville de Royan et Madame Virginie ROY dans le cadre de la manifestation « Parc des Sorciers » à Royan - Édition 2022

Madame,

Je vous rémercie de bien vouloir trouver ci-joint, <u>pour attribution</u>, un exemplaire « original » de la convention d'accueil désignée en objet, conclue entre la Ville de ROYAN et vous-même.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - **1** 05.46.39.56.65 - se tient à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ce document et je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Maire, par délégation, Le Premier Adjoint,

Didier SMONNET

P.I./1

Eppen RAR Le Mob 2022



VILLE DE ROYAN

MISE EN LIGNE LE 30-09-2022



CONVENTION D'ACCUEIL D'UN COLLABORATEUR OCCASIONNEL, BENEVOLE

1 22.16h

D'une part,

D'autre part,

Ci-après désigné "le bénévole",

Nature de la mission :

Royan au parc- théâtre de verdure de Royan.

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonction et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Entre La Ville de Royan, représentée par M. Patrick Marengo en sa qualité de Maire,

Et The Ray Virginie domicilié à 3 race grage Sand Raya)

Préambule : Evènement « Parc des sorciers » du 15 au 18 avril 2022 organisé par la Ville de

M.me. Roy. Vitsing with the benevole pour une mission d'animation du 16 au

Le bénévole aura pour rôle de participer à l'évènement « Parc des sorciers » en proposant un

L'engagement du bénévole est prévue de 13h, pour un accueil public de 14h à 18h. Le bénévole s'engage à être présent à l'heure et en cas d'absence, prévenir l'organisateur au plus tôt. Il se doit de montrer un comportement respectueux et respecter les consignes d'organisation données par

Objet : La présente convention fixe les conditions de présence et d'activité de

18 avril 2022 de 14h à 18h. (Photocopie pièce d'identité jointe au dossier).

atelier coiffure avec la conception de franges et de boucles.

l'organisateur qui coordonne le dispositif. de mettre fin immédiatement à la collabora pénales en cas d'infraction.	En cas non-respect, la collectivité se réserve le droit ation, sans préjudice d'éventuelles poursuites civiles ou
Rémunération: Le bénévole ne peut préter pour la mission qu'il remplit à ce titre.	ndre à aucune rémunération de la part de la collectivité
Assurances : Dans le cadre de son contrat of garantit le bénévole sur toute la durée de sa	d'assurance responsabilité-multirisques, la collectivité a collaboration.
La présente convention, établie en deux ex	emplaires, sera adressée à chacune des parties.
Fait à ROYAN le 11.104.122	
Le bénévole,	1 2 AVR. 2022 L'autorité territoriale,
	Poin l' Navi, par débégation
- also	Poin l'Nouri par débéation
	Dicher SINONNET